

Extrait du registre
des délibérations de la commune de Saint-Hilaire-en-Lignières
Séance du 8 avril 2025

Date de la convocation

31/03/2025

Date d'affichage

31/03/2025

Nombre de membres

Afférents au conseil

municipal : 8

En exercice : 8

Présents : 8

Pouvoir : 0

Votants : 8

Votes

Pour : 7

Contre : 0

Abstention : 1

Ref : 2025 15

L'an deux mil vingt cinq, le huit avril, le Conseil municipal de la commune de Saint-Hilaire en Lignières, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, mairie de Saint Hilaire en Lignières sous la présidence de Francis PERROT, maire.

Présents : MM. Francis PERROT, Daniel PERROCHON, Daniel DETARET, Gérard AUBRY, Johnny FASTRÉ, Daniel SERVAES, Mmes Martine RONDIER, Laurette HERAULT

Secrétaire de séance : Daniel SERVAES

2023 15 Vente du tracteur

M le Maire explique que l'entreprise CLOUÉ reprennent l'ancien tracteur.

Il demande aux membres du conseil de l'autoriser à céder cet ancien tracteur pour la somme de 20 400€.

Après en avoir délibéré les membres présents votent POUR la cession à l'UNANIMITE et AUTORISENT M le Maire à passer toutes les écritures comptables liées à cette cession.

Le Conseil Municipal

APPROUVE la proposition.

Le Maire

Francis PERROT



Le secrétaire de séance

Daniel SERVAES

Pour extrait certifié conforme

Délibération rendue exécutoire par publication numérique le

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours en annulation devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication conformément aux dispositions des articles R.421-1 à R.421-5 du code de justice administrative.